

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 22 octobre 2020**

Le vingt deux octobre deux mille vingt à 18 h 30, les membres du Conseil communautaire, régulièrement convoqués le seize octobre deux mille vingt, se sont réunis au Centre socio-culturel de Nogent sous la présidence de Monsieur Stéphane MARTINELLI, Présidente.

Madame Audrey DUHOUX, Conseillère déléguée, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

PRESENTS : 81

Stéphane MARTINELLI, Frédéric ROUSSEL, Anne-Marie NEDELEC, Christophe FISCHER, Michel MENET, Véronique NICKELS, Francis HASSELBERGER, Stéphan EMERAUX, Didier COGNON, Etienne MARASI, Michel ANDRE, Paul FOURNIE, Laurence AÏDAN, Thierry ALONSO, Pascal BABLON, Pascal BABOUOT, Yves BERNARD, Philippe BERTRAND, Benjamin BIENFAIT, Olivier BILLIARD, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Olivier CHANTIER, Joël CLEMENT, Sylvain COLLOT, Thierry COLLOT, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Sylvie CORDIER, Michel COURAGEOT, Lise COURTOIS, Sylvain DEMAY, Olivier DORE, Michel DRIOUT, Audrey DUHOUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX-MILLOT, Stéphane FONTANESI, Thierry GASPAROVIC, Claude GEORGES, Michèle GIANINO, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, François GUYOT, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Patrice HUMBLLOT, Didier JOLLY, Jean-Michel KONARSKI, Arnaud LAMOTTE, Isabelle LARDIN, Dominique LE GRAËT, Michèle LEMAIRE, Morgane LENGREND, Patrice LOGEROT, Stéphane MAUJEAN, Cyril MOUSSU, Marie-Christine MURGIDA, Frédéric MUTZ, Sophie NOEL, Dorcas NOU, Céline OGER, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Alexandre PERNET, Nicolas PIERRE, Joris PIERRET, Patrick PRODHON, André-Xavier RESLINGER, Sylvie ROUX, Marie-Christine SIMONNET, Anne STAFINIAK, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Chantal VAUTHIERS, Patrick VIARD, Vincent VIGNERON, Rémi VOLOT, Daniel MICHEL est représenté par Dominique BOURGUIGNON

EXCUSES : 16

Jean-Marie WATREMETZ, Patrice VOIRIN, Laurence MEUNIER, Damien BONHOMME, Khalid BOUSABATA, Nabil CHAOUI, Pierre DELAITRE, Hugues FISCHER, Hélène HALTZ, Carine HURAU, Nadine MARIVET, Fanny MISA, Michel PAULIN, Laurent PELLOUARD, Catherine SFEIR-LAVIGNE, Bernard VIALLETTEL

ABSENTS : 6

Jean-Louis BENOIT, Fabien CONTAL, Jean-Paul DIEUDONNE, Michelle PETTINI, Jean-Luc RAILLARD, Patrick TILLAND

PROCURATIONS : 14

Jean-Marie WATREMETZ à Frédéric ROUSSEL, Patrice VOIRIN à Stéphane MARTINELLI, Laurence MEUNIER à Michel MENET, Khalid BOUSABATA à Sylvie CORDIER, Nabil CHAOUI à Christine GUILLEMY, Pierre DELAITRE à Sylvie ROUX, Hugues FISCHER à Audrey DUHOUX, Carine HURAUX à Francis HASSELBERGER, Nadine MARIVET à Michel ANDRE, Fanny MISA à Pascal BABOUOT, Michel PAULIN à Michel COURAGEOT, Laurent PELLOUARD à Michel DRIOUT, Catherine SFEIR-LAVIGNE à Paul FOURNIE, Bernard VIALLETTEL à Christophe GUYOT

Monsieur le Président ouvre la séance.

N° 2020/178 - Complexe PALESTRA - Salle multiactivités - Détermination du mode de gestion par voie de régie dotée de la simple autonomie financière

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- APPROUVER la détermination du service public à caractère industriel et commercial de la salle multi-activités de PALESTRA ;
- APPROUVER le principe de la gestion de la salle multi-activités de PALESTRA par voie de régie dotée de la simple autonomie financière ;
- DIRE que cette approbation du principe de gestion de la salle multi-activités de PALESTRA est sans limitation de durée, sans préjudice d'un choix ultérieur par l'assemblée ;
- AUTORISER Monsieur le Président à mettre en œuvre la préparation des formalités nécessaires à la création de la régie dotée de la simple autonomie financière ;
- DIRE que l'ensemble desdites formalités seront soumises ultérieurement au Conseil Communautaire.

N° 2020/179 - Complexe PALESTRA - Centre aquatique - Délibération de principe relative à la gestion déléguée par voie de délégation de service public

Le Conseil communautaire décide à raison de 69 voix pour, de 16 voix contre et de 10 abstentions :

- APPROUVER le principe de la délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique PALESTRA à compter de son ouverture prévue à la fin du premier semestre 2021 pour une durée de cinq (5) ans ;
- APPROUVER le contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire et développé dans le rapport de présentation annexé ;
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant désigné par arrêté, en qualité d'autorité habilitée à signer la convention, à négocier librement les conditions précises du contrat de délégation de service

public conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

- AUTORISER Monsieur le Président à limiter le nombre de candidats admis à présenter une offre sur la base de critères de sélection non discriminatoires et hiérarchisés en application de l'article R.3124-1 du Code de la commande publique ;

- DIRE que la limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre sera indiqué dans l'avis de publicité ;

- AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la publicité requise ;

- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

N° 2020/180 - Palestra - Assujettissement à la TVA

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET).

:

- D'assujettir au régime fiscal de la TVA l'ensemble des activités de PALESTRA,
- D'acter qu'il n'y aura aucune mise à disposition à titre gratuit ou symbolique,
- D'opter pour l'assujettissement à la TVA pour la location de bureau,
- De préciser que les budgets annexes seront créés lors de la mise en service de PALESTRA,
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires auprès de l'administration fiscale,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder aux opérations comptables nécessaires qui en découlent,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cet assujettissement.

•

N° 2020/181 - Palestra - Modification de l'autorisation de programme

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- d'approuver la modification de l'autorisation de programme de Palestra.

N° 2020/182 - Budget principal - Décision modificative n°2

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- d'approuver cette décision modificative n°2 en respectant le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement.

N° 2020/183 - Demandes de subventions DETR - Dossiers Eau et Assainissement

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET) :

- d'accepter les plans de financement prévisionnels ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte relatif à ces opérations et à solliciter les cofinancements relatifs à ces dossiers.

N° 2020/184 - Attribution de subventions

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 voix contre (Sylvain DEMAY) d'approuver les subventions suivantes :

DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

compte budgétaire: 6574 -
Développement économique

(subvention de fonctionnement)

Crédits ouverts	86 255,00	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	9 350,00	11%
Solde	76 905,00	89%

Bénéficiaire	Action	Pour mémoire, subvention totale 2019	Montant du vote proposé	Montant total 2020 accordée	Observations
NOGENTECH	Programme de recherche et d'innovation	8 000,00	8 000,00		
	action de communication nationale		1 350,00		Agglo 1350 € (30 %), le département 50 % (2250 €) reste à charge pour Nogentech de 900 €
	TOTAL	8 000,00	9 350,00	0,00	

N° 2020/185 - Tableau des postes

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET) :

- la conclusion dès à présent de deux nouveaux contrats d'apprentissage dans le cadre des formations suivantes :

- o Master Communication Digitale (2 ans)
- o Licence professionnelle, mention administration et sécurité des systèmes et des réseaux parcours cybersécurité (1 an)

en complément des précédentes délibérations relatives au recours par la collectivité au contrat d'apprentissage et d'alternance.

Pour l'ensemble des postes créés, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement, et à signer tout acte ou convention nécessaires, dans les limites budgétaires mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget primitif.

N° 2020/186 - Prime COVID

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET) :

- D'instituer la prime exceptionnelle pour les fonctionnaires, et agents contractuels de droit public et droit privé particulièrement mobilisés pendant les 8 premières semaines de la période d'état d'urgence sanitaire dans les conditions énoncées ci-dessus,
- D'instituer un versement au prorata du temps de présence effective (7h réalisées = 1 jour de présence effective) avec un montant forfaitaire fixé à :
 - o 20 € / jour de présence effective avec exposition significative au risque sanitaire (plafonnement à 740 € / sans plancher de versement),
 - o 7 € / jour de présence effective en présentiel ou télétravail pour les agents impactés par les protocoles sanitaires, et les modalités inhabituelles de réalisation, sans exposition directe au risque sanitaire.
La prime ne sera versée qu'en cas de montant supérieur ou égal à 100 € avec un plafonnement à 260 €.
Un bonus de 200 € pourra être versé, en lien avec le plan de continuité.
- De dire que les primes calculées seront arrondies à la dizaine d'euros supérieure,
- De verser la prime aux agents présents, en une seule fois, au plus tard en décembre 2020,
- D'acter que les montants nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020, chapitre 012.

N° 2020/187 - Renouvellement du poste de Manager de Ville et Territoires/Conseiller commerce - Signature d'une convention partenariale avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meuse Haute-Marne

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens avec la CCI Meuse Haute-Marne pour le renouvellement du poste de Manager de Ville et territoires/Conseiller commerce sur une période de 3 ans,
- D'autoriser le financement du poste sur la durée du contrat à hauteur de 50 % conformément à la convention et au budget prévisionnel annexé soit un montant de 88 200 € sur la période des 3 ans.

N° 2020/188 - Approbation des tarifs d'exécution des contrôles dans le cadre de l'exercice du SPANC

le conseil communautaire décide à raison de 93 voix pour et de 2 voix contre (Sylvain DEMAY, Nicolas PIERRE) :

- d'adopter les tarifs des contrôles réglementaires d'assainissement non collectif de l'Agglomération et d'autoriser la refacturation aux usagers sollicitant ces prestations.

N° 2020/189 - Conventions relatives à l'occupation du domaine public départemental par les ouvrages appartenant à l'Agglomération de Chaumont

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET) :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer ces conventions.

N° 2020/190 - Convention avec l'Etat relative au financement (ALT2) de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage pour l'année 2020

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour et de 3 abstentions (Sylvain DEMAY, Dorcas NOU, Alexandre PERNET) :

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ci-jointe.

N° 2020/191 - Convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) adossée au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de gestion urbaine et sociale de proximité ci-annexée.

N° 2020/192 - Avenant n° 1 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'acter la poursuite de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour le bailleur social CHAUMONT HABITAT dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville « Cavalier » et « Rochotte » jusqu'au 31 décembre 2022,
- d'approuver l'avenant n°1 ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant.

N° 2020/193 - Convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver les termes et conditions de la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé,
- D'approuver les modalités financières d'adhésion au Conseil en Energie Partagé des collectivités volontaires,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé avec les communes volontaires.

N° 2020/194 - Convention en vue de la mise à disposition gratuite d'une plate-forme numérique « DECLICS » visant à animer et coordonner un défi citoyen en faveur d'une diminution des consommations d'eau et d'énergie pour les particuliers

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention en vue de la mise à disposition gratuite d'une plate-forme numérique « DECLICS » visant à animer et coordonner un défi citoyen en faveur d'une diminution des consommations d'eau et d'énergie pour les particuliers.

N° 2020/195 - Inscrire la Mobilité Partagée dans le redynamisation du Territoire - Développement d'aires de covoiturage

Le Conseil communautaire décide à raison de 92 voix pour, de 1 voix contre (Pierre ETIENNE) et de 2 abstentions (Dominique COMBRAY, Michèle LEMAIRE) :

- D'accepter le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte relatif à cette opération.

N° 2020/196 - Inscrire la Mobilité Partagée dans la redynamisation du Territoire - Déploiement d'une offre de mobilité basée sur des véhicules propres en auto-partage

Le Conseil communautaire décide à raison de 94 voix pour et de 1 abstention (Sylvain DEMAY) :

- D'accepter le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte relatif à cette opération

N° 2020/197 - Information sur le transfert des pouvoirs de police spéciale des Maires au Président

Le Conseil communautaire décide Le Conseil prend acte.

N° 2020/198 - Compte-rendu des actes passés par le Président

Le Conseil communautaire décide Le Conseil prend acte.

N° 2020/199 - Commission Intercommunale des Impôts Directs - Renouvellement des membres

Le conseil communautaire :

- décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour ces nominations conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;
- décide à raison de 93 Voix POUR et de 2 ABSTENTIONS (Sylvain DEMAY, Alexandre PERNET) de soumettre à la Direction Départementale des Finances Publiques notre proposition :

Nom de la commune	Membres titulaires	Membres suppléants
BIESLES	Christine ROUSSEL	Michel BROTHIER
BOLOGNE	Violaine JEANNIN	Gilles RAMAGET
CHAMARANDES-CHOIGNES	-	Claude PONSON

CHAUMONT	Isabelle FENAUX-MILLOT	Frédéric ROUSSEL
	Catherine SFEIR	Véronique NICKELS
	Arnaud LAMOTTE	Sylvain MUSSY
	Franck CHEVRIER	Hervé BESA
	Jean-Pierre PROCUREUR	Jean-Michel CUSSEY
	Thomas BLETNER	Damien WILHELEM
	Daniel MANCHIN	Jean-Luc CHAUMONT
	Olivier DORE	Christophe FISCHER
	Jean-Charles GILLET	Béatrice JELHE
	Sebastien VIEUX	François DEULCEUX
FRONCLES	Annick CATTANI	Romain CAMINADE
FOULAIN	Jean-Michel SIMON	Vincent VIGNERON
NOGENT	Pascal GILLET	Daniel VOILLEQUIN
	Cyril BREVART	Julie LESSERTEUR
	Estelle FLAGET	Sophie KLEINERT
	Yves GUENARD	Franck MOUILLERON
SEMOUTIERS-MONTSAON	Florina BORTOLOTTI	Michel LAMONTRE
VILLIERS-LE-SEC	Laurence MEUNIER	Sylvain ANDREOLI

Fait à Chaumont, le 26 JAN. 2021
Le Président,